

ACCOMPAGNEMENT AU LIVRET 2 DE LA VAE

PUBLIC

Toutes personnes salariées ou non pouvant justifier d'un an d'expertise dans le rôle et les activités de l'aide-soignante

PRÉREQUIS

Avoir exercé une activité professionnelle d'au moins 1 an (soit 1607 heures) en rapport avec le DEAS, que ce soit de manière salariée ou bénévole. Pouvoir justifier d'expériences professionnelles dans le secteur sanitaire, social ou médicosocial. Faisabilité déjà établie, dossier de recevabilité : livret 1 accepté

DURÉE

12h d'accompagnement + programmation des 3 jours d'AFGSU si besoin

DATES

Nous consulter

LIEU

Institut de Formation en Soins Infirmiers

HORAIRES

A déterminer

INTERVENANT(S)

Formateur ou coordonnatrice pédagogique

SITUATION DE HANDICAP

Adaptation sur demande et accessibilité PMR

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

www.ifsi-troyes.fr

Secrétariat de l'IFSI :
ifsi@hcs-sante.fr

CONTEXTE

Institué par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel, inscrit à l'article L.900-1 alinéa 5 du code du travail, qui ne nécessite pas de conditions d'âge ou de niveau d'étude, mais seulement de justifier d'une expérience notamment professionnelle et qui permet de prétendre à l'obtention d'un diplôme grâce à l'expérience.

OBJECTIFS

- Accompagner dans l'élaboration du livret 2 les personnes exerçant une activité professionnelle d'aide-soignante et pouvant prétendre à une diplomation via la VAE. (Accord de faisabilité déjà établi, livret 1 accepté)

CONTENU

- A partir du référentiel de 2021 conduisant au diplôme d'aide-soignant, présentation et explication autour des 10 modules et 11 compétences et accompagnement dans la mise en lien avec l'activité expérientielle du candidat.
- Etude de la possibilité de valider le Diplôme d'état aide-soignant de manière partielle ou complète.
- Organisation de l'AFGSU 1 et 2 auprès du CESU 10 si besoin

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances théoriques et mise en lien avec la pratique.
- Techniques pédagogiques actives : mises en situation, questionnement, analyse de pratiques

EVALUATION

- Evaluation de la compréhension des actes et activités de l'aide-soignante en lien le référentiel 2021 en début et fin de formation
- Évaluation de la satisfaction des candidats
- Résultats du diplôme d'état par la VAE